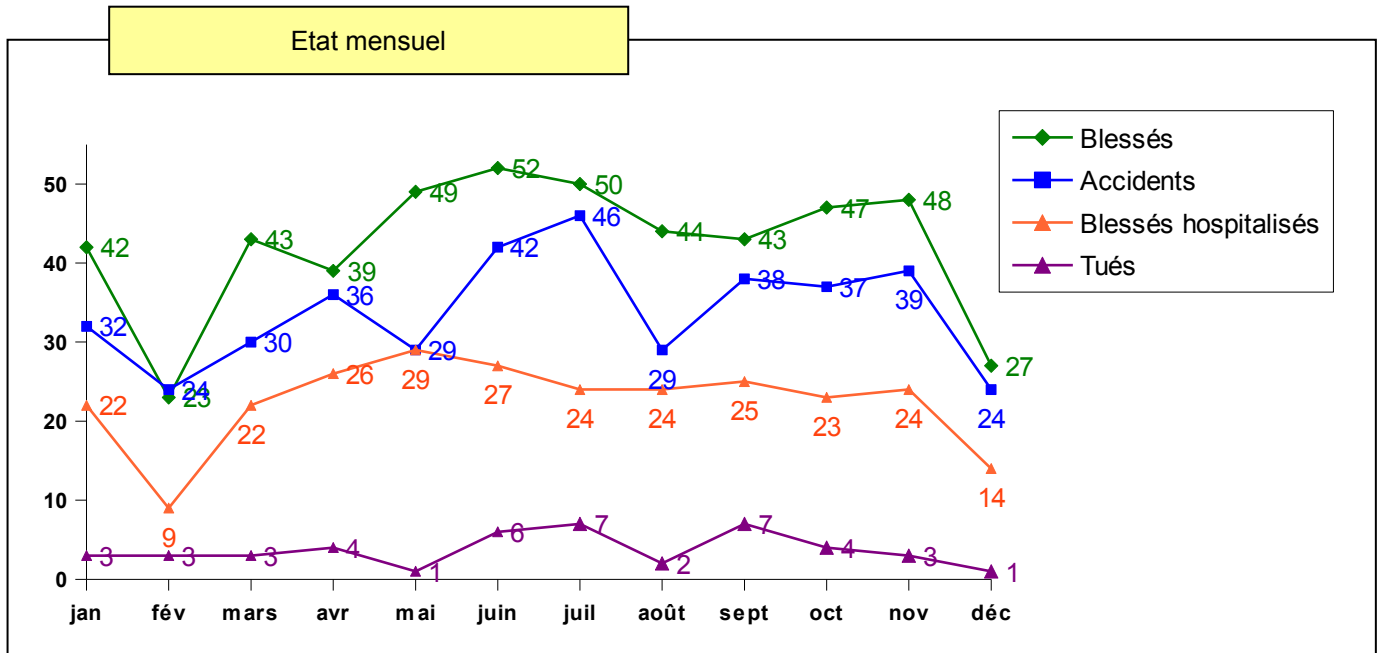


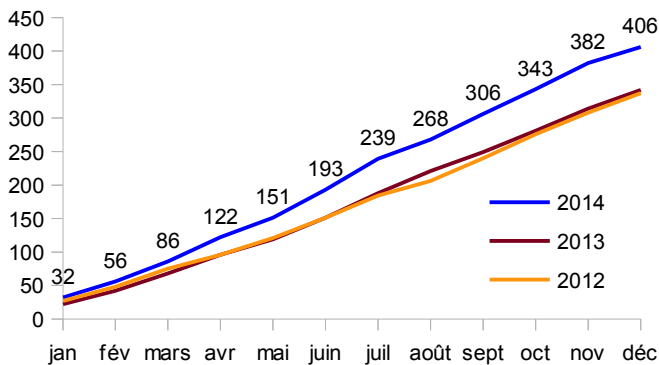
JANVIER 2015/ Lettre n° 97

◆ Bilan mensuel : DECEMBRE 2014

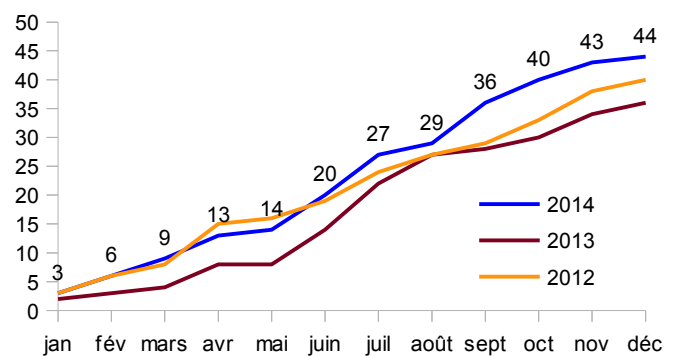


Cumuls sur l'année

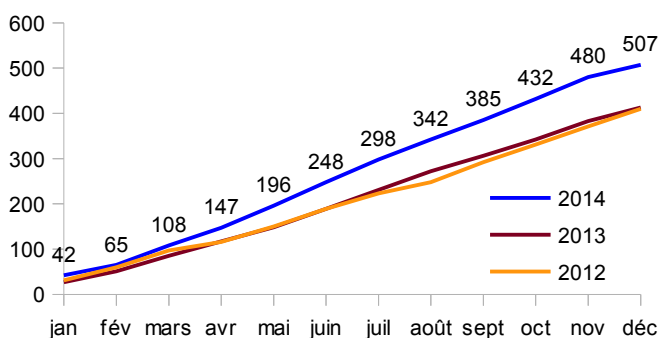
Accidents



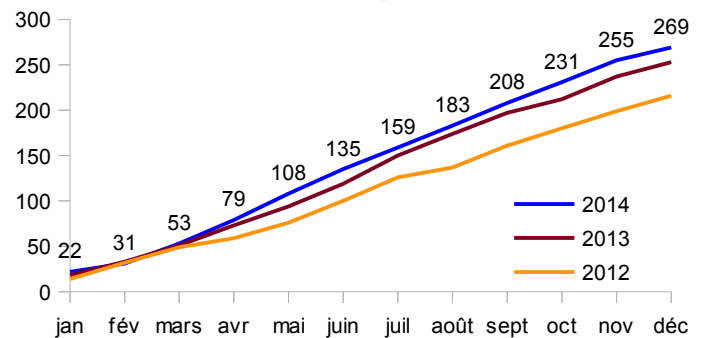
Tués



Blessés



Blessés Hospitalisés





La semaine de la sécurité routière

Suite au bilan meurtrier de l'année 2014, qui a fait 44 tués sur les routes du Doubs pour 36 en 2013, une semaine de la sécurité routière a été mise en place dans le Doubs du lundi 12 au mardi 20 janvier 2015 à la demande du Préfet. De nombreuses actions ont été menées dans tout le département.

Fil rouge : le manifeste pour une route plus sûre

Le Préfet a souhaité mobiliser fortement les partenaires locaux et l'ensemble de la population en mettant en place un manifeste de la sécurité routière dans le Doubs. Cette opération s'accompagne d'une large diffusion d'un spot national « tant qu'il y aura des morts » adapté au contexte local.

Ce manifeste est disponible sur le site des services de l'État du Doubs : www.doubs.gouv.fr.

« 44 personnes sont décédées en 2014 sur les routes du Doubs, soit 8 de plus qu'en 2013. 44 personnes que nous connaissons, dont les 3/4 habitent au sein de notre département ; 44 personnes victimes des comportements dangereux des autres.

C'est bien connu, ce sont les autres qui conduisent mal.

Ce sont les autres qui conduisent avec de l'alcool dans le sang... Parce qu'ils pensent que quelques verres ne changent rien. Ou bien parce qu'ils n'ont pas réfléchi plus tôt, et qu'il faut bien rentrer.

Ce sont les autres qui dépassent les limitations de vitesse. Parce qu'ils pensent qu'ils ne sont pas dangereux... Ou parce qu'il n'y a pas de radar ou de contrôle à cet endroit.

Ce sont les autres qui dépassent dangereusement... Parce qu'ils sont pressés. Ou parce qu'ils pensent avoir le temps.

Ce sont les autres qui utilisent leur smartphone en conduisant... Parce que c'est urgent, et que cela ne déconcentre pas plus que la radio.

Ce sont les autres qui ne mettent pas leur ceinture de sécurité... Parce qu'ils ne sont pas loin de la maison.

Ce sont les autres qui refusent la priorité aux autres... Parce qu'ils pensent être seuls sur la route.

Et tous les autres encore. Ces piétons qui traversent sans regarder, ces cyclistes qui ne respectent pas le code de la route, ces motards qui mettent les gaz, ces jeunes qui roulent trop vite, ces vieux qui sont trop dangereux...

Sauf que les autres, c'est nous. Et surtout qu'aucune excuse ne tient la route.

Il n'y a pas les gentils et les méchants, les violents et les non-violents, les chauffards et les non-chauffards. Par rapport à l'attention que demande le volant, nous sommes tous absolument égaux.

Nous pouvons renoncer ensemble à ces excuses qui voudraient que nous soyons victimes sur la route et que les autres soient seuls responsables. Refusons d'y croire. Nous ferons une route plus sûre, pour nous, pour ces 44 « autres ». Nos noms sont une promesse. Engageons-les.

N'attendons pas d'avoir tué quelqu'un pour dire oui à la sécurité routière. »

À la fin du mois de janvier, plus de 320 personnes avaient déjà signé ce manifeste.

Sensibilisation des agents de la SNCF - Lundi 12 janvier 2015

Durant la matinée, environ 30 agents de la SNCF, étant amenés à effectuer de nombreux déplacements professionnels, ont bénéficié d'une sensibilisation sur le risque routier grâce à l'utilisation d'un simulateur de conduite, de lunettes alcool et à une remise à niveau sur le code de la route.



Prévention à destination des frontaliers - Mardi 13 janvier 2015

Une opération a été menée en partenariat avec la Gendarmerie au niveau de Montlebon et des Verrières de Joux afin de sensibiliser les frontaliers sur le bilan dramatique de l'accidentologie sur ce secteur et sur les comportements dangereux.

En effet, la zone du Haut Doubs est un enjeu majeur en matière de sécurité routière. Le nombre de tués sur ses routes est passé de 7 pour l'année 2013 à 18 pour l'année 2014.

À cette occasion, un guide du bon conducteur a été remis aux 315 personnes sensibilisées.

Action de sensibilisation des usagers vulnérables - Mercredi 14 janvier 2015

En Partenariat avec la Police Nationale, la Ville de Besançon, la CAGB et Transdev, une action de sensibilisation sur le partage de la route a été effectuée auprès de la population sur différents sites de Besançon (Chamars, place de la révolution...). Dès lors qu'une infraction était commise (piéton qui traversait hors du passage piéton ou lors du feu piéton rouge, cycliste ne respectant pas une interdiction...) une fausse amende était délivrée à l'utilisateur ainsi qu'un dépliant sur le partage de la route.



Réunion des partenaires à la Préfecture - Jeudi 15 janvier 2015

Plus de 80 partenaires locaux de la sécurité routière ont participé à une réunion présidée par M le Préfet sur le bilan de l'année 2014 (accidentologie, radars et actions) et ont pu ainsi signer le manifeste en présence également de M le Président du Conseil Général et de Mme la Présidente du Conseil Régional.



Opération alcool au Russey - Vendredi 16 janvier 2015

La Gendarmerie a assuré des contrôles d'alcoolémie sur la RD 437 dans la commune du Russey. Les 200 usagers interceptés ont été ensuite sensibilisés avec la remise d'un éthylotest. Cette action avait pour but de rappeler aux usagers les effets de l'alcool sur la conduite et les doses à respecter.

Village Sécurité Routière - Samedi 17 janvier 2015

Les agents de la direction départementale des territoires, en collaboration avec leurs partenaires, ont accueilli le public, au sein des galeries marchandes de l'Hyper U de Doubs et du Leclerc de Houtaud, sur de nombreux stands (simulateur de conduite, remise à niveau code de la route, stands par les forces de l'ordre, stands enfants...). La fréquentation a été relativement importante avec plus 320 personnes sensibilisées.

Parebrisage - Dimanche 18 janvier 2015

L'usage du smartphone au volant se banalise. Dans un objectif de sensibiliser les usagers sur les risques de l'utilisation du téléphone portable au volant, une opération de pare-brisage a été organisée sur les parkings des principaux cinémas du département avec plus de 650 autocollants remis.

Action de sensibilisation sur le port de la ceinture de sécurité dans les bus scolaires - Lundi 19 janvier 2015

La DDT, en partenariat avec le conseil général et la gendarmerie nationale, a mis en place une action de prévention sur la nécessité d'attacher sa ceinture dans les bus, au collège de l'Isle sur le Doubs. Des représentants de la DDT et de la gendarmerie ont ainsi sensibilisé environ 230 élèves, passagers des bus scolaires, à la nécessité d'attacher systématiquement sa ceinture de sécurité pour se protéger des conséquences d'un choc même de faible intensité.

À cette occasion, après un court échange, des flyers sur les conséquences du non port de la ceinture en cas d'accident ont été remis à chacun.



Commune de Tarcenay - Mardi 20 janvier 2014

Pour marquer la fin de la semaine de sécurité routière, la DDT s'est installée dans la salle des fêtes de la commune de Tarcenay où elle a accueilli au cours de la journée les élèves des écoles maternelle et primaire (âgés de 4 à 7 ans) sur différents stands de sécurité routière. Ces enfants ont pu intervenir sur des jeux, des vidéos et sur une piste pédagogique de sécurité routière. Cette piste permet de se mettre à tour de rôle à la place de conducteur ou à la place de piétons afin d'assimiler les règles du code de la route.



Durant la soirée, une soixantaine de participants ont répondu présent pour bénéficier d'une remise à niveau sur le code de la route dans le cadre d'une quarantaine de questions.

Cette semaine a été également fortement relayée par les médias à travers des interviews sur France 3 ou France Bleu et de nombreux articles dans l'Est Républicain.

Encore merci à tous les partenaires pour le travail accompli durant cette semaine.

ACTUALITÉS

Les résultats du permis de conduire disponibles en ligne

Depuis le 19 janvier 2015, la Sécurité routière a mis en ligne un service web ouvert à tous les candidats au permis de conduire. Ce nouveau portail leur permet d'accéder directement à leur résultat d'examen et à leur certificat provisoire.

Les candidats au permis de conduire ont désormais accès à leur résultat d'examen en ligne, 48 heures après le passage de l'épreuve pratique de conduite.

Il leur suffit de se connecter à leur espace personnel en renseignant le numéro de dossier transmis lors de leur inscription à l'examen, leur date de naissance et leur catégorie de permis.

En cas d'échec, le certificat émis porte la mention « **insuffisant** ». Dans ce cas les candidats sont informés des raisons et des pistes d'amélioration indiquées dans leur bilan de compétences.

Les candidats reçus, dont le résultat est « **favorable** », ont la possibilité de télécharger directement leur Certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) ou de le récupérer auprès de leur école de conduite.

En cas de contrôle, ce certificat peut être présenté sur smartphone, sur tablette ou dans sa version imprimée.



INFORMATIONS RESEAU

Agenda : une réunion régionale des Intervenants Départementaux de Sécurité Routière est organisée le mardi 31 mars 2015 à Besançon.

INFORMATIONS "FLASH"

Le bilan national de l'accidentologie pour l'année 2014 fait état d'une hausse de l'ensemble des indicateurs par rapport à l'année 2013 (+1,7 % accidents, +2,5 % de blessés dont +2,9 % de blessés hospitalisés et +3,7 % de tués soit 120 décès supplémentaires).

Nous contacter : ddt-pole-securite-routiere@doubs.gouv.fr

Tél : 03.81.65.61.17

<http://www.msr25.doubs.equipement.gouv.fr/>

En partenariat avec le Conseil général du Doubs <http://securiteroutiere.doubs.fr>

Réalisation USRGCTddt25 – janvier 2015